

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DEVE 71 Subvention (3.000 euros) au Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) pour son projet « Paris, ambassadrice de la Solidarité climatique ».

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris au Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) pour son projet « Paris, ambassadrice de la Solidarité climatique » ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUEL, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1- Une subvention de 3000 euros est attribuée au Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (GERES) dont le siège social est situé 2 Cour Foch 13400 Aubagne.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO